#### departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 décembre 2000

Conseillers en exercice: 45 Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal:

le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 22 décembre 2000

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs (C.A.N.)

[Annexe]

#### **Président:**

M. Bernard BELLEC, Maire

#### Présents:

### Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

#### Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert **PLANTECOTE** 

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

#### Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.

Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

## Excusés:

## Conseillers:

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200583

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 décembre 2000

Direction du Secrétariat Général

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs (C.A.N.)

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Par délibération du 26 juin 2000, vous avez désigné les délégués titulaires qui siégeront à la Communauté d'Agglomération de Niort conformément à l'article L.5216-3 du Code général des collectivités territoriales à compter du 1er janvier 2001.
Compte-tenu de la démission de Madame Christiane DRAPET, il est proposé de la remplacer par Madame Martine COURJAUD.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- remplacer Madame Christiane DRAPET par Madame Martine COURJAUD au sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Niort.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Ordre du jour